



École Sainte Trinité – Cardinal Mercier 1
Avenue de la Couronne 105, 1050 Ixelles
Tél : 02/648.55.33 e-mail : direction@stcm1.be

Liste de matériel pour la classe de 2^e maternelle

Les koalas



Merci de noter le nom de votre enfant sur tout son matériel et ses vêtements.

Matériel obligatoire :

-  - un **cartable** à apporter tous les jours, facile à ouvrir pour y ranger ses affaires et la farde d'avis.
-  - une **boîte** à tartines facile à ouvrir et une **boîte** avec la collation facile à ouvrir.
-  - une **gourde** avec de l'eau.
- des **vêtements de rechange** : 1 slip ou culotte, 1 pantalon, 1 paire de chaussettes.
  
- apporter des sandales de gym qui resteront à l'école.

Pour plus de facilité pour prendre soin de votre enfant, et si vous le souhaitez, vous pouvez déposer dans la classe le matériel supplémentaire suivant :

-  - un ou plusieurs paquets nominatifs de **lingettes**;
-  - une ou plusieurs boîtes nominatives de **mouchoirs**.

Merci d'avance,

Madame Vanessa



École Sainte Trinité - Cardinal Mercier 1

Avenue de la Couronne 105, 1054 Ixelles

Tél : 02/648.55.33 e-mail : direction@stcm1.be

FRAIS SCOLAIRES 2024-2025

pour les élèves de la classe de 1^{re} / 2^e maternelle

Frais scolaires obligatoires

visites et sorties culturelles	<ul style="list-style-type: none">• 11 € : animation « Le monde d'Ayden »• 6,50 € : spectacle de la compagnie « Les 3 chardons »• 5 € : sortie au théâtre « Pierre de Lune »• 4 € : activité sur les abeilles et les mystères de la vie du sol (2 animations)• 3,50 € : activité « Bulle de savon »• 2 € : musique avec Julia (8 animations)• 2 € : activité Kamishibai (2 animations)• gratuit : plusieurs activités organisées par Mme Marie (eau, vélo...)• gratuit : visite à la ludothèque et à la bibliothèque (3 fois sur l'année)• gratuit : animation Wheelie (musée à l'école)• gratuit : sortie au Rouge-Cloître ; sortie en forêt ; à la découverte du quartier <p><i>Chaque parent est invité à remettre la somme de 54 € à l'enseignant-e de son enfant au mois d'octobre.</i></p>
---------------------------------------	--

Services auxquels vous pouvez inscrire votre enfant

repas chauds et potage	<ul style="list-style-type: none">• gratuit pour les élèves de maternelle
surveillance de la cour de récréation et de la sieste	<ul style="list-style-type: none">• 12 € par mois (attestation fiscale)
garderie (attestation fiscale)	<ul style="list-style-type: none">• 2,50 € / jour de 15h30 à 16h45• + 1 € / jour de 16h45 à 17h45• 2,50 € le mercredi de 12h30 à 14h30 + l'enfant apporte ses tartines• 5 € le mercredi de 12h30 à 17h45 + l'enfant apporte ses tartines <p>△ retard = arriver à l'école après 17h45 = 10 € par retard</p>

Autres services non obligatoires hors missions de l'enseignement pour l'ASBL LPTL¹

ateliers parascolaires	<ul style="list-style-type: none">• Il existe deux blocs d'activités par année : de septembre à février ; de mars à juin. <p>Vous recevrez le planning et la fiche d'inscription deux semaines avant le début de chaque bloc d'activités.</p>
fonds solidaires	<ul style="list-style-type: none">• Deux fois par an, au 1^{er} et au 3^e trimestre, nous vous inviterons à participer à un fond de solidarité. Ce fond servira exclusivement à l'aide aux familles. <p>2 x 20 €</p>

Rappel important concernant le décret gratuité

De l'Accueil à la P3, la gratuité scolaire est en vigueur. Vous trouverez le détail des articles du Code de l'Enseignement (03/05/2019) en matière de gratuité scolaire dans le Décompte périodique et dans les Renseignements généraux.

Décompte périodique

Le décompte périodique sera remis aux responsables légaux tous les mois.

La direction

¹ LPTL : Le Parascolaire Trinitaire Lasallien